

NOMBRE DE
TITULAIRES : 14

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11



Syndicat mixte d'aménagement
de gestion et de valorisation
du bassin de la Bresle

DELIBERATION 2022-108

Séance du Conseil syndical du jeudi 24 mars 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le 24 mars à 14h00, les membres du Conseil syndical se sont réunis à Aumale, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente du Syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle le 15 mars 2022, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du code Général des Collectivités Territoriales.

Membres titulaires présents : Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M Gérard CHAIDRON, M. Christian ROUSSEL, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. David BLONDIN, M. Franck CORDIER, M. Olivier GENTY.

Suppléants présents et suppléants remplaçants des titulaires pour les votes : M. Dany DELABOUGLISE, M. François SELLIER (remplace en qualité de titulaire M. Jean-Claude QUENOT), M. François THIVERNY, M. Louis QUEVAUVILLERS (remplace M. BOUCRY), M. Yves BEAURAIN (remplace en qualité de titulaire M. Gérard LECUIR).

Membres titulaires/suppléants absents/excusés : M. Jean-Claude QUENOT, M. Jacky BAUDON, M. Eric ARNOUX, M. Firmin BOUCRY, M. Christophe BLAMPOIX, M. Michel CORDIER, M. Jean-Emmanuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Gérard LECUIR, M. William BOUS, M. Alain DEGRY, M. Hubert TRANCART, M. Olivier HERNEQUE.

La contribution pour une assistance du SMAB aux non-adhérents

Le comité syndical,

Le quorum constaté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie LUCOT-AVRIL, Présidente,

Après en avoir délibéré, l'organe délibérant,

Décide, à l'unanimité des présents, :

- l'adoption d'un coût forfaitaire de 412€/jour d'ingénierie déployée pour les collectivités et autres personnes non membres qui feraient appel aux services du SMAB,
- d'autoriser Madame la Présidente à procéder à toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Pièce jointe : -

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat

Acte exécutoire le : **25 AVR. 2022**

La Présidente du Syndicat mixte,

Mme Virginie LUCOT-AVRIL

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)
3, rue Spourts - 76390 AUMAËLE
Tél : 02 35 17 41 55 www.epib-bresle.com